



# TRACT AUX RETRAITÉS

Montreuil, le 1<sup>er</sup> juillet 2026

**MOBILISATIONS RENTRÉE 2026**

## 14 OCTOBRE ET 19 NOVEMBRE 2026 : DEUX DATES OÙ LES RETRAITÉS AGISSENT ET MANIFESTENT !

**Les retraités ont toutes les raisons d'agir massivement, dans la continuité des mobilisations du 2 avril ou encore du 10 juin, avec les cheminots actifs pour leurs revendications. En effet, les retraités sont toujours dans le viseur du gouvernement, du patronat et des forces politiques allant du centre à l'extrême droite. Seul le rapport de forces sera déterminant !**

Le gouvernement, plutôt que de s'attaquer aux superprofits qu'emmagasinent les multinationales dans ce contexte de guerre, préfère annoncer de nouvelles mesures d'économie de 6 milliards d'euros à faire rapidement sur le budget de l'État avant la fin de l'année, dont 2 milliards à prendre sur le « socle social ». On mesure bien qui est ciblé par ce « socle social » : les retraités à qui on veut faire payer la facture. En revanche, les budgets militaires ne souffrent pas de la crise. Ils sont en augmentation constante depuis des années, pour atteindre 480 milliards d'euros d'ici 2030.

Sept ménages sur dix déclarent se limiter dans leurs dépenses, selon une note de l'Insee du 17 juin 2026, et il est prévu que l'inflation continue d'augmenter à 2,7 % en fin d'année. C'est ainsi que Smic a été augmenté automatiquement de 2,4 % au 1<sup>er</sup> juin, suite à l'actualisation de l'inflation. On mesure bien que les 0,9 % d'augmentation des pensions en début d'année sont dérisoires face à la situation du pouvoir d'achat fortement dégradé des retraités depuis de nombreuses années. Ce sont des dizaines de milliards d'euros qu'E. Macron a pompés dans la poche des retraités depuis son arrivée ! Tout augmente, particulièrement ce qui touche à l'énergie.

Dans le même temps, il devient de plus en plus difficile d'accéder aux soins pour un grand nombre de retraités avec la hausse des mutuelles et complémentaires santé, l'augmentation du forfait urgence, du forfait hospitalier, du tarif journalier, les dépassements d'honoraires... Rappelons que 1,6 million de retraités ne disposent pas de complémentaire santé ! Plus de 60 % des retraités ont une pension inférieure au Smic, et 27 % touchent moins de 1 000 euros, dont 74 % sont des femmes.

L'argent existe pour satisfaire nos revendications. Il en est ainsi des 211 milliards d'euros versés aux entreprises sans contrôle ni contrepartie, ou encore quand les seules entreprises du CAC 40 qui bénéficient d'allègements de cotisations sociales distribuent près de 100 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2024. Mais cela ne suffit pas pour le patron du Medef qui ose annoncer qu'il faudrait taxer les « retraités aisés », qui sont pour lui ceux qui gagnent plus de 2 000 euros net. Ils n'ont vraiment honte de rien !

Les retraités, qui ont toute leur vie produit de la richesse (en partie détournée par le capital à son profit), continuent d'en produire de façon différente en s'investissant dans la vie associative, dans les conseils municipaux, dans la garde des petits-enfants, en étant aidant de proches... Oui, disons-le clairement, ça suffit !



Dans la continuité des actions du 2 avril qui ont mobilisé des dizaines de milliers de retraités partout en France, il nous faut sans attendre créer les conditions de fortes mobilisations à la rentrée, **à commencer par le 14 octobre 2026**, jour de la tenue du conseil d'administration de la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco. L'UCR-CGT appelle à une journée de mobilisation sur tout le territoire devant les agences de la caisse complémentaire ou devant le Medef, qui impose ses choix et exigences. À Paris sera organisé un grand rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco. Une carte-pétition sera éditée avec l'objectif d'en remettre au moins 6 000 signées, ce jour-là. Les cheminots retraités sont concernés (contractuels, polypensionnés...).

Il est bon de rappeler que l'Agirc-Arrco dispose d'une manne de 116 milliards d'euros de réserves, fruit des cotisations des salariés et qu'en octobre 2025, il n'y a eu aucune revalorisation sous la pression du patronat. En revanche, il a été voté (sans la CGT) un investissement de 3 milliards d'euros dans trois entreprises fabriquant de l'armement. De l'argent pour la guerre mais pas pour les retraites ! C'est un véritable détournement des cotisations ! C'est aussi un modèle pour le gouvernement et le patronat dans l'objectif d'un régime de retraite par points accompagné de capitalisation.

Ensemble, nous exigerons un plan de rattrapage des 10 % de perte de pouvoir d'achat depuis 2020, 5 % d'augmentation immédiate au titre des années 2025 et 2026, le gel du prix d'achat du point, un minimum de points garanti pour les petites retraites... **Le 19 novembre, l'UCR-CGT, dans une démarche unitaire qui se construit, appelle l'ensemble des retraités à participer à une grande manifestation nationale à Paris.** Nous voulons passer un cap dans la mobilisation, après celle du 2 avril. **L'objectif est : 30 000 manifestants à Paris, dont 3 000 retraités cheminots.** Préparons dès maintenant ce grand rendez-vous revendicatif.

**Ce sera un moment fort pour exiger une revalorisation immédiate des pensions de 10 %, l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires, une Sécurité sociale intégrale avec une prise en charge à 100 % des frais de santé, des services publics de proximité...**

**DANS L'UNITÉ, RASSEMBLÉS,  
DÉTERMINÉS, PRÉPARONS ET GAGNONS  
UNE FORTE MOBILISATION POUR CES  
DEUX RENDEZ-VOUS REVENDICATIFS !**

